

# Remplacement à la tête des RH du groupe La Poste

Depuis hier soir c'est officiel, Sylvie Francois quittera ses fonctions de DRH du groupe La Poste avant la fin de l'année. La fédération SUD PTT ne commentera pas plus ce départ. Nous nous intéresserons plutôt à son remplacement annoncé dans la même journée. Il s'agit Yves DESJACQUES actuel DRH du groupe CASINO, connu pour être partisan d'un management bienveillant et l'auteur de plusieurs ouvrages dont un préfacé par Nicole Notat, ancienne secrétaire générale de la confédération CFDT.

Ce nouvel arrivant trouvera la fédération SUD PTT sur son chemin s'il entend faire perdurer la stratégie RH qui produit de la précarité à haute dose (9% des effectifs en CDD), de la casse sociale et de la souffrance au travail avec des accidents du travail en gravité et fréquence constamment à la hausse et surtout une attrition des personnels qui tourne en moyenne à 7000 départs non remplacés par an.

Yves Desjaques arrive aussi dans un contexte juridique assez tendu avec notamment la récente mise en examen du groupe pour prêt de main-d'oeuvre illicite. Il y a aussi le dossier de la contestation de l'accord courrier, pseudo échappatoire sociale censée répondre à la souffrance au travail que nous dénonçons il y a un an en mettant en lumière une série d'affaires, suicides, non assistance à personne en danger, homicides qui avaient un rapport direct avec les conditions de travail à La Poste. Une belle série de casseroles que lui laisse la directrice des ressources humaines.

En tout état de cause, notre fédération portera toute son attention sur deux dossiers qui ont été mis en stand by depuis plusieurs mois. Il s'agit de la négociation sur le dialogue social et de celle sur l'exercice du droit syndical. Sur ce dernier point nous persistons à dénoncer la zone de non droit en la matière, aucun texte ne régissant l'exercice du droit syndical depuis un arrêt du conseil d'état en 2009. Cette situation conduit à ce que les militants syndicaux notamment SUD et CGT soient très régulièrement sanctionnés ces dernières années.

D'autres informations aujourd'hui non vérifiées posent de sérieuses questions : Le texte sur le dialogue social aurait été volontairement retardé en attente des ordonnances Macron. En effet la tutelle pèserait pour une fusion des CHS-CT et des Comités techniques. Si ces informations sont vérifiées, la Poste serait directement percutée. Ces fusions auraient des conséquences directes pour l'ensemble des postier-es, notamment en matière de santé au travail. La Poste étant déjà très loin d'être exemplaire sur ce sujet.

La situation sociale critique à La Poste fera l'objet d'une intervention de notre fédération lors de la présentation du contrat d'entreprise par le ministre de l'industrie début novembre où nous exigerons des éclaircissements.

Paris le 26 Octobre 2017